

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1908)
Heft: 78

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



REVUE MENSUELLE, ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES
SCULPTEURS ET ARCHITECTES SUISSES

Administration, Rédaction : Albert SILVESTRE, Genève.

Août-Septembre 1908

N° 78

August-September 1908

Prix du Numéro 25 cts.
Prix de l'abonnement pour non-sociétaires Fr. 5.— par an

Preis der Nummer 25 cts.
Abonnementspreis für Nichtmitglieder Fr. 5 per Jahr

SOMMAIRE :

Procès-verbal de l'assemblée des délégués. — Procès-verbal de l'assemblée générale à Bâle. — Comité central. — Auguste Viollier (H. VAN MUYDEN).

Assemblée des délégués à Bâle.

Première séance ouverte à la Kunsthalle mercredi 5 Août, à 6 h. 1/2.

Délégués présents :

Section d'Aarau : M. Hans Steiner. — Berne : MM. Tièche et Buri. — Bâle : MM. A. Mayer et Châtelain. — Fribourg : M. F. de Schaller. — Genève : MM. Ed. Baud, Trachsel, Vautier, Vibert. — Lausanne : MM. Hermenjat et Ott. — Lucerne : M. Emmenegger. — Munich : M. C.-Th. Meyer. — Neuchâtel : MM. de Meuron et Röthlisberger. — Paris : MM. Angst et Reymond. — Tessin : M. Berta. — Valais : M. Dallèves. — Zurich : MM. J. Meier et Righini.

Sont également présents :

MM. Silvestre, président central ; de Saussure, vice-président central ; Maunoir, secrétaire central, et Maillard, trésorier central. MM. Paul Bouvier, Burckhardt, Mangold et Vuillermet, membres de la commission fédérale des Beaux-Arts.

1. *Formation du bureau.*

M. Silvestre est nommé président avec MM. Mayer et Ott comme rapporteurs.

2. *Nomination des vérificateurs des comptes.*

Sont nommés MM. Tièche et de Meuron

3. *Exposition de la société.* (Rappelons que pour cette exposition il a déjà été alloué une subvention fédérale).

M. Reymond demande l'organisation d'une exposition libre, c'est-à-dire sans jury, semblable à l'exposition des Indépendants à Paris.

Cette proposition est vivement combattue par M. Vautier qui désire en outre que cette exposition soit réservée pour les membres de la société. M. Trachsel verrait également un danger pour nous dans l'organisation d'une exposition libre, qui n'aurait d'autre résultat que de discréditer notre Société aux yeux du public.

M. Righini demande que l'exposition se fasse à Aarau où un local est disponible. Un local !! Surprise générale. La proposition Righini est aussitôt acceptée.

4. *Exposition Nationale à Berne en 1913.*

M. Silvestre voudrait que pour cette exposition la société ait des locaux réservés à ses membres, et propose d'en faire la demande à Berne.

MM. Reymond et L'Eplatenier proposent de demander la construction d'un bâtiment permanent qui puisse être chaque année à la disposition d'un groupe d'artistes voulant faire une exposition. C'est alors que M. Vuillermet, qui n'est pas délégué, demande l'autorisation de discuter et insiste pour que notre comité central en fasse la demande au Conseil fédéral. Il est lui-même persuadé que notre demande sera prise en considération et qu'ainsi nous pourrons avoir, même toutes les années si nous le désirions, un Salon National.